

## Bulletin d'adhésion

# ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPES PHYSIQUES **AFHP**

(Association de bienfaisance et d'intérêt général  
loi 1901 - déclarée le 14/11/1975)

✂-----

## Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

déclare vouloir adhérer à l'AFHP et devenir :

membre donateur (30 €)\*

membre bienfaiteur : \_\_\_\_\_

(\* ) montant décidé lors de l'A.G. précédente

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature

Bulletin à retourner à :

A F H P. - Maison de la Culture & de Citoyenneté  
C.S. 70270  
4 allée des Brotteaux  
01006 Bourg en Bresse Cedex

## Responsable de la MAS. LE VILLA JOIE,

A. F. H. P. veille que soit accordé à chaque résident :

- ✓ *respect et considération,*
- ✓ *une attention particulière,*
- ✓ *une qualité d'accueil et de relation,*
- ✓ *un accompagnement social adapté,*
- ✓ *la sécurité,*
- ✓ *les soins adéquats,*
- ✓ *le respect de sa vie privée,*
- ✓ *la confidentialité,*
- ✓ *l'accès aux informations concernant son état de santé,*
- ✓ *sa liberté d'opinion, de religion*
- ✓ ....

## Association Familiale,

L'AFHP, pour le maintien et l'entretien des liens familiaux des résidents, a installé près du VILLA JOIE, un appartement disponible aux familles qui le souhaitent (\*).

Dans le même but, un véhicule adapté est également mis à disposition des familles de résidents (\*).

(\* ) réservation et facturation par la MAS LE VILLA JOIE



# AFHP

## ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPES PHYSIQUES



*Adresse et siège social*

### **A F H P**

**Maison de la Culture & de la Citoyenneté  
CS 70270**

**4 allée des Brotteaux  
01006 Bourg en Bresse**

**Tel-Fax : 04.74.22.46.68**

**E-mail : asso.afhp@orange.fr**

## Notre Projet associatif

Créée en 1975 par et pour des **adultes handicapés physiques** et leurs familles, soucieux de leur devenir, l'**AFHP** s'est donné pour mission :

- **d'aider les personnes handicapées et leurs familles :**
  - dans la gestion de leur vie quotidienne,
  - pour leur reconnaissance en tant que citoyens égaux en droits, quels que soient la race, la nationalité, la religion, ou autre ;
- **d'entretenir et développer** entre ses adhérents, handicapés, familles, amis un esprit d'entraide et de solidarité ;
- **de procurer à ses adhérents** toutes Informations, renseignements, conseils, susceptibles de les aider dans leurs démarches auprès des Services Sociaux ;
- **de promouvoir et provoquer** tout contact entre ses adhérents et les autorités ou (et) administrations, etc... afin de faire reconnaître la personne handicapée physique et ses besoins ;
- **d'assurer auprès des Pouvoirs Publics**, la défense des intérêts généraux des handicapés physiques et de leurs familles et susciter toute action favorisant leur plein épanouissement et insertion sociale ;

- **de créer et gérer des établissements** spécialisés au handicap physique, lieux de vie favorables : à leur état de santé, au plein épanouissement, à la recherche d'autonomie, à la réinsertion et à son organisation.

Pour ce dernier but, l'Association Familiale des Handicapés Physiques (loi 1901) a créé et gère :

la **MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS)**  
**le Villa-Joie**  
 à SAINT JUST (Ain).



Adhérez et rejoignez l'Association Familiale Des Handicapés Physiques,

- **Gérée par un Conseil d'Administration**, composé de bénévoles élus parmi les membres adhérents lors de l'Assemblée Générale annuelle.
- **Habilitée à recevoir des dons**, elle établit pour ceux-ci, ainsi que pour le montant de la cotisation annuelle, un reçu pour déduction fiscale (- 66 %).

## Pourquoi être adhérent ?

- ✓ Parce que la tâche que s'est donnée l'AFHP est loin d'être terminée,
- ✓ Parce qu'ensemble et nombreux nous pouvons militer et faire entendre la voix de la personne handicapée physique,
- ✓ Parce qu'une association ne peut pas exister sans forces vives renouvelées et sans ressources financières,

et aussi

- ✓ Parce que **la MAS LE VILLA JOIE ne peut pas exister sans son association gestionnaire.**